

Séance du 18.08.2022

Distinctions culturelles et sportives 2021/2022

Sur proposition de la commission Jeunesses Sports et loisirs, le CC attribue les mérites sportifs 2022 suivants :

Mérite sportif Athlète :

- Patrick Delacrétaz : participation aux Jeux paralympiques de Pékin.

Mérite sportif Dirigeants :

- Christophe Dussex : entraîneur et responsable OJ depuis 30 ans.

Sur proposition de la commission culturelle, le CC attribue les mérites 2022 suivants :

Mérite culturel :

- Baptiste Rey : 3^{ème} place au championnat suisse des solistes, catégorie euphonium junior.

Distinction culturelle :

- Clément Aymon : 60 ans d'activité au sein de l'Echo du Rawyl.
- Joseph Travelletti : 60 ans d'activité au sein de la Concordia.
- André Beney : 60 ans d'activité au sein de la Concordia.

Mérite spécial :

- Sylvia Fardel qui mis en scène et joué plusieurs pièces de théâtre sur la commune d'Ayent et qui a mis en scène et réalisé le théâtre filmé des 400 ans de la Maison Peinte.

La soirée des mérites aura lieu le 4 novembre 2022.

Subventions énergie

En vertu du règlement communal relatif aux mesures d'encouragement pour l'utilisation rationnelle de l'énergie et pour la promotion des énergies renouvelables, le CC décide d'attribuer Fr. 41'278.00 de subventions (18 demandes).

Edilité

Le CC délivre et traite

- 12 autorisations de construire
- 5 autorisations de panneaux solaire
- 1 demande de renseignement

Séance du 01.09.2022

Assurance Helvetia "All Risks"

Le contrat d'assurance Helvetia "All Risks" arrivera à échéance le 31.12.2022.

Cette police couvre les immeubles communaux et bourgeoisiaux contre les risques d'incendie, les dangers naturels. Elle couvre également le mobilier, les installations techniques ainsi que le revenu locatif des bâtiments.

Le nouveau contrat proposé porte sur une durée de 3 ans. La prime annuelle de CHF 49'139.60. Il n'est pas soumis aux marchés publics.

Le CC décide de renouveler la police Helvetia "All Risks" pour une durée de 3 ans. Ce contrat est géré par l'Helvetia Assurances, en répartition avec d'autres assureurs présents sur la commune.

Edilité

Le CC délivre et traite

- 6 autorisations de construire
- 2 autorisations de panneaux solaire
- 1 préavis requis par le service cantonal des constructions

Séance du 15.09.2022

Règlement sur l'entretien des terres

Le CC prend connaissance et valide le nouveau règlement communal sur l'entretien des terres.

Celui-ci sera soumis au Conseil général, puis homologué par le Conseil d'Etat.

Chalet bourgeoisial des Rousses

Le CB prend connaissance des offres reçues pour le changement de l'installation du chauffage au Chalet des Rousses et décide d'attribuer ces travaux à l'entreprise Campo Sàrl à Ayent pour le prix de Fr. 99'939.35 TTC. Cette offre est la plus avantageuse.

Subventions d'achats de vélos électriques

Le CC prend connaissance des demandes d'aide au financement pour l'achat de vélos électriques pour la période du 09.08.2022 au 25.08.2022. Le montant de subventions se monte à Fr. 3'093.80.

Le montant versé pour 2022 se monte à Fr. 15'739.80.

Essai automobile : fermeture de routes

Le CC autorise cet essai automobile à la Route de la Pronde (de la sortie de Luc jusqu'au croisement avec la Route du Rawyl) le 12.10.2022.

Edilité

Le CC délivre

- 2 autorisations de construire
- 3 autorisations de panneaux solaire